

512.0.BU.
512.0.SE. - CT/ar
512.0.MA.

Nairobi, le 8 janvier 1980

Voyage de service au Burundi (6. - 12.11.79),
aux Seychelles (24. - 28.11.79)
et au Malawi (1. - 8.12.79)

But de la mission

- prendre contact avec les milieux économiques officiels et privés en vue d'examiner les possibilités d'étendre nos échanges commerciaux et éventuellement les investissements suisses;
- dresser une liste de personnes susceptibles d'être invitées à la foire industrielle suisse qui aura lieu à Nairobi du 7 au 14 février 1981;
- m'informer sur place de la situation économique et politique des pays visités.

I. BURUNDI

1. Situation politique

Depuis son accession à l'indépendance en 1962, le Burundi connaît une situation politique instable chronique causée par des luttes tribales acharnées entre Hutus (bantous) et Tutsis (nilotiques). Aux luttes tribales s'ajoutent un conflit ville - campagne et des luttes intestines au sein des Tutsis divisés en deux clans: la caste supérieure des Tutsis Banyaraguru du nord et la caste inférieure des Tutsis Hima du sud. Les Tutsis actuellement au pouvoir détiennent tous les

postes importants du pays bien que ne représentant que 15 % environ de la population totale du Burundi. Aux dires des Européens rencontrés à Bujumbura cette situation ne saurait durer et un soulèvement de la majorité Hutu est inévitable. Actuellement la situation est calme au Burundi, où il y a toutefois couvre-feu de minuit à 06.00 h, mais l'avenir demeure hypothétique. (Voir aussi rapport politique du 19.12.79: Burundi; instabilité politique.)

2. Situation économique (100 FBU = 1,72 Fr.s)

Le développement économique du Burundi, l'un des pays les plus pauvres du globe (revenu annuel per capita 70 US\$), est largement tributaire de l'aide étrangère. 95 % des 4 millions d'habitants que compte le Burundi vivent en milieu rural. En 1978 le Burundi a exporté pour 6026 mio de FBU (le café à lui seul représente environ 90 % des exportations) et a importé pour 8842 mio de FBU (dont 1180 mio de textiles, 987 mio de produits alimentaires, 839 mio de véhicules à moteur utilitaires, 710 mio de machines mécaniques et outillage, 336 mio de matériel électrique).

En 1978 la Suisse a exporté pour SFr. 867'198 au Burundi (1977: 1'081'370).

3. Projets d'investissements au Burundi

L'extraction puis la transformation du nickel, cobalt et cuivre à l'est du Burundi (principalement le gisement de Musongati) constituent le principal projet d'investissement au Burundi. Une étude métallurgique et une étude de factabilité ont déjà été réalisées par 2 maisons américaines (UOP et Ralph M. Parsons Cy). Sulzer pour sa part a remis récemment au Gouvernement burundais une étude comparative sur le mode d'extraction et a fait connaître son intérêt à l'installation des usines d'extraction (l'Ambassade dispose de documentation sur ce projet).

La réalisation de ce projet se heurte à deux problèmes majeurs:

- a) le coût élève des investissements (400 millions de US\$ pour le complexe minier, 140 mio US\$ pour le complexe turbo-chimique, 185 mio pour un barrage et 60 mio pour une liaison aux chemins de fer tanzaniens);
- b) les grandes variations du prix du nickel.

Projet sucrier de MOSSO. Le groupe indien METHA vient de livrer au Gouvernement burundais une étude de factabilité pour un complexe agro-industriel susceptible de produire 15'600 tonnes de sucre par an dès 1985 et d'assurer ainsi l'approvisionnement en sucre de tout le pays. Le démarrage du projet est prévu pour 1980 et les investissements sont estimés à 4319 mio de FBU.

Fabrique de bouteilles. BBC est intéressé à ce projet. Selon des informations recueillies auprès d'un coopérant européen au Ministère du Plan, ce projet est difficilement rentable vu la faible consommation en bouteilles du pays. Le principal utilisateur, la brasserie burundaise, remplit environ 7 millions de bouteilles par mois.

Centre international de conférences, Bujumbura. Le Gouvernement burundais a mis au concours un projet de construction d'un Centre international de conférences à Bujumbura comprenant une salle de congrès de 1'500 places, un hôtel de 390 lits et un restaurant. Le projet de l'architecte suisse F. Schwarz, Zurich, a été retenu parmi 7 projets. Le coût de la construction - sujet à révision - est de l'ordre de 30 mio de Fr.s. Le financement de ce projet reste le point principal à résoudre.

4. Résumé des principaux entretiens

- Directeur du Protocole (M.P. Nkundwa).

Le Gouvernement du Burundi souhaite avoir des contacts personnels plus fréquents avec les missions diplomatiques non-résidentes au Burundi.

- Directeur général du desk Europe (M. Magenge).

L'entretien a porté principalement sur les difficultés économiques du Burundi aggravées par la pauvreté des moyens de communications (1'500 km de chemins de fer et de routes en mauvais état séparent le Burundi du port de Dar-es-Salaam où 15'000 tonnes de marchandises attendent des moyens de transport). M. souhaiterait que la Suisse à l'instar de plusieurs pays occidentaux aide à résoudre ce problème de transport. Ai suggéré à M. de soumettre la question au nouveau coordinateur de la DDA lors de la table ronde sur le développement rural qui devait débiter le 12 novembre à Bujumbura.

- Directeur adjoint du commerce extérieur (M. Nteziryayo).

La Direction du commerce extérieur^{qui} est chargée des importations pour le Gouvernement est à même de fournir le moment venu la liste des importateurs susceptibles de s'intéresser aux produits suisses. Différents documents, notamment le répertoire de la production suisse, ont été envoyés à la Direction du commerce extérieur.

- Directeur de l'Office national du commerce (ONC), entreprise parastatale chargée d'importer pour le Gouvernement des matériaux de construction (ciment, fer), de l'alimentation et de l'habillement. Les principaux fournisseurs sont actuellement: la Belgique, les Pays-Bas, la France, la Chine, la Roumanie, la Tanzanie et le Kenya. Par manque d'organisation

- 5 -

l'ONC n'a plus le monopole d'importation des produits sus-mentionnés.

- Directeur général des transports et communications (M. Marekani). M. est intéressé à l'acquisition de machines de chantier pour l'extension de la piste de l'aéroport (projet français) et de bateaux de transport pour le lac Tanganyika.
- Directeur de Regideso. Compétent pour la fourniture et l'installation des contrôles hydroélectriques.
- Directeur général de l'OCIBU. Entreprise parastatale en charge de la commercialisation du café - compétent pour l'achat de machines de séchage etc..
- Président de la Chambre de commerce du Burundi (M. Niemegeers). 7 membres et un observateur de la Banque du Burundi (Banque Nationale) ont participé à un meeting organisé par le Président. L'entretien a démontré que les produits d'exportation suisses - exception faite pour les montres - n'étaient pas connus au Burundi. Aux publications de l'OSEC qui étaient déjà envoyées régulièrement à la Chambre, l'Ambassade enverra un répertoire de l'économie suisse.
- Directeur général de SOMECA, M. Gregoire et le Directeur informatique, M. Gysin (ressortissant suisse).
SOMECA est la seule maison suisse installée au Burundi; elle représente une quinzaine de firmes suisses, notamment
 - Tavarø SA, Genève (ELNA - machines à coudre)
 - Bolex International SA, Yverdon (caméras)
 - Penrex SA, Mendrisio (RIRI - fermetures éclair)
 - Ursus, Zwicky & Co., Wallisellen (fils à coudre)
 - Precisa AG, Zürich (machines de bureau)
 - Louis Brandt & Frère SA, Biel (OMEGA - montres)
 - NIVADA SA, Grenchen (montres)
 - Camy Watch Co. SA, Genf (montres)
 - NAGRA, Kudelski SA, Cheseaux (dictaphones)
 - Hasler AG, Bern (téléphones, télécommunication)
 - Sylvania, Knobel Elektroapparatebau AG, Ennende (appareils électriques)
 - Franz Büttner AG, Egg (articles en papier)
 - NCR et IBM Suisse

M. Gysin, qui a de bonnes relations à Bujumbura et qui connaît bien la situation économique et sociale du pays, entre en considération pour prendre la succession de notre consul honoraire actuel, M. Walser, au cas où ce dernier devait réaliser son vœu de rentrer en Suisse en octobre 1980.

5. Foire industrielle suisse de Nairobi

Sur la base de mes entretiens, les personnes mentionnées ci-après pourraient être invitées à visiter la foire industrielle suisse de Nairobi en février 1981:

- Directeur du commerce extérieur,
- Directeur général des transports et communications,
- Directeur général de l'OCIBU,
- Directeur général ou Directeur informatique de Someca.

6. Remarques finales

La situation instable chronique existante au Burundi n'est pas favorable aux investissements. L'existence d'une maison suisse à Bujumbura devrait favoriser nos exportations vers le Burundi nonobstant la pauvreté du pays.

Dans un but d'information générale et de contacts personnels avec les autorités politiques et économiques, avec le Consul honoraire et la colonie suisse, il serait souhaitable que le Chef de mission et le collaborateur chargé des affaires économiques se rendent chacun au Burundi une fois par an.

II. SEYCHELLES

1. Situation politique

Depuis juin 1977 la République des Seychelles est dirigée par un régime socialiste d'inspiration marxiste qui est accepté par la population pauvre mais combattu par la couche aisée (les grands Blancs). En novembre dernier, à la suite d'une marche de protestation des étudiants, le Président René a été contraint d'ajourner sa décision d'instaurer un service national obligatoire pour les jeunes gens et jeunes filles de 15 ans. Récemment il a fait arrêter une centaine de personnes soupçonnées de vouloir renverser le Gouvernement avec l'aide de mercenaires; un couvre-feu de minuit à l'aube a été instauré. Ces mesures ont augmenté le nombre des mécontents; les évêques catholique et anglican viennent de publier un communiqué commun invitant le Gouvernement à respecter les droits de l'homme.

Dans la capitale Victoria circulent les rumeurs les plus diverses: présence de Cubains dans l'archipel; conclusion d'un accord militaire avec Cuba; d'un accord également avec l'URSS pour l'installation d'une base navale etc.. Les USA entretiennent sur l'île principale de Mahé une base de guidage pour leurs satellites (150 techniciens). Situé sur la route du pétrole qui mène vers le Golfe persique l'archipel des Seychelles voit grandir sa position stratégique sur l'échiquier mondial. (cf. rapport politique de janvier 1980: Seychelles; rumeurs de coup d'Etat.)

2. Situation économique (4 roupies = Fr.s 1.--)

Au cours des dernières années le tourisme est devenu de loin l'industrie principale de l'archipel. En 1978 65'000 touristes (1977: 54'500) ont rapporté 208 mio de roupies en

devises (1977: 173 mio). On estime que 60 % de ces recettes servent à payer les marchandises et services importés pour répondre aux besoins du tourisme. Le produit national brut 1977 s'est élevé à 385 mio de roupies soit approximativement roupies 6'200 par tête d'habitant. 88 % des Seychellois (63'000 habitants environ) vivent sur l'île principale de Mahé. Aujourd'hui plus de 80 % de la population active (26'000) ont trouvé un emploi. Dans tous les secteurs l'emploi augmente, exception faite pour l'agriculture où on note une baisse de 10 %.

Le fort déficit de la balance commerciale (403 mio d'importations et 96 mio d'exportations, dont 71 mio de ré-exportation en 1978) est compensé en grande partie par le tourisme. En 1978 la balance des paiements accusait un solde négatif de 13 mio.

Le Ministre de l'agriculture Saint-Ange m'a fait savoir que les forages entrepris par un groupe américain à 150 miles de Mahé en vue de trouver du pétrole étaient prometteurs.

Le plan de développement 1979 - 83 (qualifié d'ambitieux par ses créateurs) prévoit des investissements de 700 mio roupies pour les 3 premières années. Les projets de développement se concentrent dans les domaines suivants: agriculture, pêcheries, forêts, transports, routes, eau, électricité, éducation et santé. Financé jusqu'ici presque exclusivement par l'aide étrangère, le Président de la République a annoncé que dorénavant le peuple seychellois supporterait une partie du financement du programme de développement. Aux donateurs traditionnels (Grande-Bretagne, France) se sont joints dernièrement la Belgique, le Canada, la République populaire de Chine, la Norvège, la RFA, l'Inde, la République populaire de Corée, la Banque Africaine de Développement, la CEE etc. Pour le moment il n'existe pas de contrôle des changes aux Seychelles.

La détérioration de la situation sur le plan intérieur et l'orientation marxiste que semble prendre le Gouvernement seychellois ne manqueront pas de freiner le programme de développement supporté principalement par les pays occidentaux. Les banques annoncent un calme plat sur le marché immobilier; la tendance est à la vente, les investissements privés sont pratiquement inexistantes. En cas de troubles, le tourisme, la principale source de revenu des Seychelles, sera bien vite tarie.

3. Echanges commerciaux Suisse - Seychelles

Les exportations suisses aux Seychelles en 1978 s'élevaient à Fr.s 387'552 (1977: 341'787). A ces chiffres il faut toutefois ajouter les marchandises livrées par des filiales suisses établies en Afrique du Sud. Selon le Président de la Chambre de commerce et d'industrie, M. Ali Parkar, les produits suisses en provenance d'Afrique du Sud (fertilisants, insecticides, produits pharmaceutiques) figurent en bonne place. L'Afrique du Sud occupe le 3e rang des exportateurs après la Grande-Bretagne et le Kenya.

4. Foire industrielle de Nairobi

Sur la base de mes entretiens les personnes mentionnées ci-après pourraient être invitées à visiter la foire internationale de Nairobi en février 1981:

- Permanent Secretary of Ministry of Finance (compétent aussi pour le commerce et l'industrie). Le portefeuille est en mains du Président de la République.
- Ministre ou Permanent Secretary du Ministère de l'Agriculture.
- Ministre du développement économique, du plan et du logement, M. Ferrari.

5. Relations avec les Seychelles

Le "Permanent Secretary" Mme Danielle d'Offay puis le Ministre des affaires étrangères Jacques Hodoul m'ont déclaré que les ambassadeurs européens accrédités au Kenya ou en Tanzanie étaient généralement aussi accrédités auprès de la République des Seychelles. Ensuite mes interlocuteurs se sont étendus sur la question de l'abolition du visa pour les Seychelles, à titre de réciprocité. Mme d'Offay m'a signalé le cas d'un ministre qui ayant dû se rendre inopinément à une conférence à Genève avait dû patienter plusieurs heures à l'aéroport avant d'obtenir son visa d'entrée en Suisse. Après avoir évoqué les raisons pour lesquelles les autorités suisses ne pouvaient donner suite à la demande seychelloise, le Ministre Hodoul m'a fait savoir que son Gouvernement examinait la possibilité de réintroduire l'obligation du visa pour les Etats qui n'accordent pas la réciprocité. (J'ai appris par l'Ambassadeur de la RFA au Kenya que la RFA n'envisageait pas non plus d'abolir le visa pour les Seychellois à titre de réciprocité.)

6. Nomination d'un consul

Notre correspondant aux Seychelles ayant quitté définitivement le pays, il serait opportun de lui trouver un successeur dès que possible. Des 50 Suisses immatriculés 25 sont missionnaires. Selon un sondage effectué auprès de la Mission catholique et au Ministère des affaires étrangères il serait préférable de nommer un consul laïque. Entre-temps le Père supérieur de la Mission catholique est d'accord de servir d'intermédiaire pour les affaires consulaires concernant les missionnaires suisses. En fonction de leur âge et de leur profession 2 à 3 Suisses seulement sont susceptibles d'occuper un poste de consul honoraire. Deux d'entre eux que j'ai contactés à Victoria seraient disposés à fonctionner comme consul. Il s'agit de MM. Jost et Hanspeter Wyss employés de Seychelles Constructions, une filiale de la maison Roko Constructions à Kampala (Ouganda). Ces deux

- 11 -

personnes m'ont fait bonne impression et possèdent les qualités requises pour occuper le poste de Consul honoraire aux Seychelles. De plus je constate à la lecture d'une notice de dossier de la section de protection consulaire du 9.11.79 que M. Hanspeter Wyss est déjà connu dans notre administration. Je propose donc au Secrétariat général d'adresser à cette ambassade, pour transmission aux intéressés, 2 feuilles d'état personnel.

7. Aide suisse

Le Ministre du développement, du plan et du logement, M. Maxime Ferrari, m'a fait part des bonnes relations qu'il avait en Suisse, notamment avec le Chef du Gouvernement du Canton du Jura; il m'a aussi donné connaissance d'une étude d'urbanisation (environ Fr.s 60'000.--) financée par le Gouvernement suisse. Le Ministre m'a enfin entretenu des projets de développement qu'il espère pouvoir réaliser avec l'aide étrangère. Avant mon départ pour les Seychelles M. F. Rohner, Délégué à la coopération technique, m'avait fait savoir que la DDA n'avait pas les moyens d'envoyer de coopérant aux Seychelles mais que le financement d'un projet pris en charge par une organisation de bienfaisance suisse entraînait éventuellement en considération. Il se trouve qu'aux Seychelles les missionnaires suisses ont fait une oeuvre de pionnier sur le plan social. Jusqu'à sa mort en 1974 Monseigneur Maradau était à la tête de l'Evêché des Seychelles. Aujourd'hui la Mission catholique romaine de Victoria compte encore plus de 20 religieux suisses. L'archevêque actuel des Seychelles, Monseigneur Paul, un Seychellois, enverra à l'ambassade deux projets de construction de routes en milieu rural qui pourraient être supervisés par la Mission catholique. Par ailleurs il existe à Mahé une entreprise suisse de constructions.

8. Remarques finales

L'orientation politique actuelle du Gouvernement des Seychelles n'invite pas les investisseurs occidentaux. Nos exportations vers les Seychelles sont minimes; les statistiques ne tiennent toutefois pas compte des produits suisses importés de l'Afrique du Sud. Une augmentation de nos échanges est prévisible sur le plan touristique à condition naturellement que le calme et la sécurité des touristes soient assurés.

Avec une cinquantaine de personnes la communauté suisse figure parmi les plus importantes colonies étrangères de l'archipel; la moitié environ de nos ressortissants sont des missionnaires catholiques d'un âge avancé.

La grande majorité des pays occidentaux étant accrédités aux Seychelles il serait bien vu de la part du Gouvernement seychellois que la Suisse en fasse de même. Il est d'usage que les Chefs de mission accrédités aux Seychelles mais résidents à Nairobi fassent au moins une visite officielle par an à Victoria.

III. MALAWI

1. Situation politique

Depuis l'accession à l'indépendance en 1964 le Malawi connaît une stabilité politique presque unique en Afrique. Le pouvoir est en mains du Président à vie Kamuzu Banda qui détient également les portefeuilles des affaires étrangères, de l'agriculture et des ressources naturelles, de la justice et du travail et de l'approvisionnement. Autocrate puritain le Président jouit aujourd'hui de la considération générale de son peuple, en particulier des femmes, ses meilleurs supporters.

Aux dires des diplomates et autres Européens rencontrés au Malawi les accusations de violation des droits de l'homme portées contre le régime ne sont plus fondées; depuis plus de 2 ans il n'y aurait plus eu d'exécutions et les prisons ne renferment plus de prisonniers politiques.

Les étrangers sont bien accueillis à condition de ne pas s'immiscer à la politique; 7'000 y séjournent actuellement au Malawi. La majorité des Blancs sont Britanniques; une partie d'entre eux occupent des postes importants dans l'administration jusqu'à et y compris Permanent Secretary. En vertu des nouvelles dispositions de la politique d'africanisation les Indiens ne sont plus autorisés à faire du commerce en dehors des 3 centres principaux de Blantyre, Lilongwe et Zomba.

Anticommuniste convaincu le Président n'a pas de relations diplomatiques avec les pays de l'est; l'Ambassadeur de la Chine nationaliste est le doyen du corps diplomatique. Politicien habile et pragmatique le Président Banda a réussi à entretenir de bonnes relations avec ses voisins (Mozambique, Tanzanie, Zambie) et avec l'Afrique du Sud, son principal partenaire économique.

Le problème de la succession du Président qui a 80 ans bien sonnés demeure un sujet tabou. Le Malawi ne connaît heureusement pas de luttes tribales; le pays est découpé en 3 régions: le Nord (sous-développé), le Centre moyennement développé) et le Sud (comparativement très développé).

2. Situation économique (Kwacha 1 = Fr.s 1.90)

En 1978 le PNP à prix constants a augmenté de 6,4 % (1977: 7,9 %). Le Malawi est un pays pratiquement sans ressources naturelles; l'agriculture représente 47 % du PNP et 95 % des exportations (tabac: 59 %; thé: 20 %; sucre: 9 %). Le total des exportations en 1978 s'est élevé à 159 mio de K. (1977: 172 mio). La même année le Malawi a importé pour 220 mio de kwachas dont 35 mio de biens de consommation; 59 mio de machines et équipement; 39 mio de voitures et autres moyens de transport; 23 mio de matériel de construction. Principaux fournisseurs: Afrique du Sud: 109 mio; GB: 57 mio; Japon: 29 mio et USA: 13 mio. En 1978 le rendement de l'industrie s'est amélioré de 10 % et la construction a augmenté de 29 %. Le Gouvernement s'efforce de développer le tourisme; en 1978 une école hôtelière s'est ouverte à Blantyre.

De 1977 à 1978 les emplois rémunérés ont passé de 309'000 à 336'000 soit une augmentation de 10 % environ (population totale = 5,7 mio d'habitants). De même les salaires réels ont augmenté en 1978 (augmentation moyenne des salaires: 17,5 %; hausse du coût de la vie 17 %).

Pour faire face au manque de devises étrangères le Gouvernement a institué un dépôt à l'importation de 20 % sur toutes les marchandises, exception faite pour le pétrole et les fertilisants. Le dépôt est restitué dès l'entrée des produits au Malawi. Le programme triennal de développement 1979/82 pré-

voit des dépenses totales estimées à Kwacha 771 mio dont Kwacha 207 mio pour la période 1979/80. De ce dernier montant 184 mio proviendront de l'étranger et 23 mio de ressources intérieures. L'UNDP accorde une aide de Kwacha 16 mio sur 9 ans, notamment pour l'école d'agriculture à Lilongwe, l'expansion des pêcheries, la recherche et le développement du tabac, la formation de techniciens en télécommunications etc.. Pays sans littoral dépendant principalement du port de Beira pour son approvisionnement, le Malawi doit faire face actuellement à une pénurie aiguë de produits pétroliers due à l'anarchie qui règne au Mozambique. Une petite quantité d'essence est importée par avion d'Afrique du Sud; la CE assure également un service par avion entre le port de Beira et Blantyre.

3. Echanges commerciaux Malawi - Suisse

La Suisse a importé en 1977 (statistiques 1978 détruites lors de l'incendie qui a ravagé notre ambassade) pour Fr.s 2,8 mio de marchandises du Malawi, principalement du tabac et du café. La même année nos exportations se sont élevées à Fr.s 1,4 mio (matières colorantes, médicaments, montres, machines, notamment à tisser, appareils divers). Ces statistiques ne tiennent toutefois pas compte des marchandises exportées par les maisons suisses représentées en Afrique du Sud. Peu de maisons suisses ont un représentant au Malawi; j'ai constaté la présence de Wild Leitz et de Castolin. En outre un opticien suisse exerce sa profession à Blantyre. Les importations d'une certaine importance ont généralement lieu par l'intermédiaire d'entreprises parastatales (Import and Export Ltd. et Agricultural Development and Marketing Corporation) et sont souvent liées à un programme d'aide étranger. Sur le plan privé le groupe "Press Ltd.", qui appartient au Président de la République, est de loin l'entreprise la plus importante et diversifiée du Malawi. Il s'agit d'une Holding qui possède des investissements dans la plupart des branches de l'économie (agriculture, industrie, construction, assurance, banque, commerce de gros et de détail etc.). Son chiffre d'affaires en 1977: Kwacha 41 mio (1976: 34 mio).

4. Aide et coopération technique

La plupart des pays occidentaux ont un programme d'aide financière ou technique au Malawi. Les diplomates rencontrés sur place sont impressionnés par l'absence de corruption et la bonne gérance des fonds destinés au développement du pays. J'ai été moi-même impressionné par le calme, l'ordre et la propreté qui règnent en ville et dans la campagne. L'appellation "Suisse d'Afrique" que l'on donne au Malawi correspond à la réalité à plus d'un titre. Deux "senior officers" de la Division du développement et du plan (dépend de l'Office du Président) m'ont fait part de leur intention de passer en Suisse en 1980 au cours d'un périple en Europe occidentale. J'ai demandé à mes interlocuteurs d'annoncer leur visite le plus tôt possible et d'adresser à cette ambassade une liste des projets de développement en quête de donateurs. Le Malawi mérite un geste de générosité de notre part.

5. Foire industrielle suisse de Nairobi

Sur la base de mes entretiens les personnes mentionnées ci-après pourraient être invitées à visiter la foire de Nairobi en février 1981:

- Permanent Secretary of Ministry of Trade (Mr. Mbisa)
- First Deputy Chairman and Managing Director (Mr. Aleke K. Banda) de "Press Holdings Ltd."
- General Manager de "Import and Export Ltd." (compétent pour achats du Gouvernement)
- Executive Chairman de "Agricultural Development and Marketing Corporation (ADMARC) (Mr. D.Z. Tembo)

6. Remarques finales

Stabilité politique et gestion saine des derniers de l'Etat ont permis un développement réjouissant de l'économie du Malawi surtout sur le plan agricole. Les exportations de café ont passé de Kw. 8,4 mio en 1964 à Kw. 86,6 mio en 1977. Importateur de sucre en 1968 le Malawi exporte aujourd'hui les 2/3 de sa production qui sera doublée en 1981 grâce à l'extension de la surface de production. L'extension de son infrastructure (nouvelles routes et chemins de fer ainsi qu'un aéroport international à Lilongwe) favoriseront encore son développement, notamment sur le plan touristique et industriel.

Le marché du Malawi mérite d'être mieux suivi; une visite annuelle du Chef de Mission et des collaborateurs chargés des questions économiques et de la coopération technique seraient souhaitables.

H. Cuennet

(H. CUENNET)

N a i r o b i

Office fédéral des affaires
économiques extérieures

3003 B e r n e

512.O.BU.

512.O.SB. - CT/ar

9 janvier 1980

512.O.MA.

Voyage de service au Burundi, aux Seychelles
et au Malawi

Vous voudrez bien trouver en annexe copie du rapport de la mission que j'ai effectuée au Burundi du 6 au 12 novembre, aux Seychelles du 24 au 28 novembre et au Malawi du 1er au 8 décembre 1979.

Le Chargé d'affaires a.i. de Suisse:

(H. CUSHNET)

Ann. ment.

Copies, avec annexe, à:

- OSEC LAUSANNE
- OSEC ZURICH
- Secrétariat général, DPAE (pages 6, 10, 11)
- Division politique II, DPAE
- Service économique et financier, DPAE
- DBA, DPAE (pages 4 2e alinéa, 11, 16, 17)